

A la lecture de ce bulletin municipal,
vous pourrez constater que notre commune
a vécu de nombreuses activités.

Travaux, commémorations, animations, projets en cours ou à venir ont bien occupé l'équipe municipale et nos agents pendant ce premier semestre.

En effet, fin juillet, l'extension de la mairie de Parigny sera terminée et la rénovation de notre ancien presbytère débutera. Vu les demandes que nous avons toujours pour cette salle, nombre de familles seront heureuses de la retrouver modernisée et mise aux normes en fin d'année prochaine. Toujours sur Parigny, le dernier carré disponible du cimetière vient d'être aménagé et le changement de chauffage de l'ensemble mairie-école par une chaudière hybride gaz/pompe à chaleur est en cours. Ce qui sécurisera le chauffage de l'école en cas de panne et l'on prévoit jusqu'à 20 % d'économie d'énergie. Si ces travaux importants ont lieu sur Parigny, nos trois communes déléguées sont aussi concernées par divers travaux réalisés ou à venir. Concernant les bâtiments communaux, il est prévu le changement de stores à la mairie de Martigny ainsi que le changement de menuiseries extérieures à la salle. Pour Chèvreville, les stores et menuiseries de la salle de convivialité seront renouvelés. Sur Milly, deux vitraux de l'église viennent d'être restaurés ; l'aménagement du terrain de jeux et pique-nique a été perturbé par la météo mais va reprendre en septembre. En avril dernier, le Conseil Municipal a voté le budget 2025 et pour la 17ème année consécutive, sans augmenter nos taux locaux d'imposition. Ce budget s'équilibre en fonctionnement à 2 888 740 € et en investissement à 2 513 134 €. Ces chiffres nous permettent de continuer à investir, à entretenir nos bâtiments communaux et nos voiries. Le Conseil Municipal, suite au rapport du diagnostic présenté par le Cabinet Grysé concernant l'état de l'église de Chèvreville, a également validé la poursuite du dossier (voir en dernière page de ce bulletin).

Ce premier semestre a été marqué entre autres par la cérémonie de ravivage de la flamme du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe à Paris. J'ai accompagné le président et le secrétaire de l'association UNC-AFN de Milly, organisateurs de ce déplacement. Une cérémonie émouvante et solennelle en ce lieu si emblématique pour accomplir son devoir de mémoire et continuer à le transmettre lors de nos commémorations locales. Diverses animations se sont déroulées depuis le début de l'année, les allées du 17ème salon des vins, de la gastronomie et de l'artisanat ont été foulées par près de 1 200 visiteurs. Succès également pour notre 3ème participation à Pierres en Lumières, plus de 200 personnes ont assisté aux concerts de l'école des Arts de Mortain et découvert la mise en lumières du château de Parigny, propriété de Mme Fauchon de Villeplée qui nous a chaleureusement accueillis. Quatre classes de l'école ont participé au festival Dessinator, leur magnifique travail a été très apprécié. Côté sport, Chèvreville a retrouvé sa fête communale le 22 juin, courses cyclistes et marché des producteurs sous un soleil éclatant. Saluons également les très bons résultats des 6 équipes de Grandparigny lors du relais pédestre cantonal le 29 juin dernier.

Je ne voudrais pas terminer sans parler des animations à venir : les 2 et 3 août passage du rallye automobile d'Atalante, le samedi 30 août la 1ère édition du Parigny Running Show, le 21 septembre notre traditionnelle Balade Musique et Patrimoine 3 lieux – 3 concerts, le samedi 4 octobre la soirée cabaret de Parigny's Anime et le retour avec leur nouveau spectacle du groupe « En Passant » 100 % Goldman le vendredi 17 octobre à la salle culturelle de Parigny (réservation conseillée), sans oublier la soirée Téléthon du vendredi 5 décembre.

Un grand merci à tous les bénévoles, signaleurs, organisateurs qui permettent le bon déroulement de ces diverses manifestations.

L'équipe municipale vous souhaite de passer un bel été et d'agrables vacances !





GUIDE PRATIQUE

CONTACT

• Mairie de Parigny : 02 33 49 14 15

75 rue saint Berthevin
50600 GRANDPARIGNY
Mail: mairie@grandparigny.fr
Site : www.grandparigny.fr

Permanences

Lundi, Mardi 8 h 30 / 12 h - 15 h /18 h
Mercredi 9 h / 12 h
Jeudi, Vendredi 8 h 30 / 12 h - 14 h /18 h

• Mairie de Chèvreville : 02 33 49 48 90

1 place Germain Abraham - Chèvreville
50600 GRANDPARIGNY
Mail : mairie.chevreville@grandparigny.fr

Permanence

Lundi 15 h 30 /18 h

• Mairie de Martigny : 02 33 49 00 02

8, rue Jean Gasselin - Martigny
50600 GRANDPARIGNY
Mail : mairie.martigny@grandparigny.fr

Permanence

Vendredi 14 h /18 h

• Mairie de Milly : 02 33 49 23 10

20, route Arthur Legrand - Milly
50600 GRANDPARIGNY
Mail : mairie.milly@grandparigny.fr

Permanence (à compter du 4 septembre)

Jeudi 15 h 30 /18 h

École publique 02 33 49 46 50

Restaurant scolaire 02 33 49 50 83

URGENCES

Pompiers : 18 ou 112
Gendarmerie : 17
SAMU: 15
Hôpital Saint-Hilaire-du-Höt : 02 33 79 44 44 Médecins de garde : 116 117
Pharmacie de garde: 32 37

SANTÉ

Cabinet médical
Dr Godier : 02 33 49 10 50
Dr Girois : 02 33 49 11 86
Infirmières : 02 33 49 06 06
Pharmacie : 02 33 49 11 62
Ambulances de la Sélune: 02 33 49 01 01

PETITE ENFANCE

Maison des Assistantes Maternelles
07 67 79 26 62

RÉSIDENCES PERSONNES AGÉES

Résidence les Hirondelles
02 33 79 33 40
Résidence les Quatre Pommiers
06 46 85 12 70

CCAS

Sur RDV en mairie le lundi après midi.
Contacter la mairie

ADMR

PERMANENCE ADMR ST-HILAIRE-DU-HARCOUËT
06 82 44 21 04 - 17 place Saint-Michel
9 h / 12 h du lundi au vendredi
Sur rendez-vous les après-midis

COLLECTE ordures ménagères



Chèvreville	vendredi à partir de 5 h 30
Martigny	lundi à partir de 5 h 30
Milly	vendredi à partir de 5 h 30
Parigny	vendredi à partir de 5 h 30

Les sacs translucides sont distribués en mairie. En aucun cas, les sacs d'ordures ménagères ou dépôts de déchets verts ne doivent être déposés à côté des containers de tri sélectif ou de manière sauvage sous peine de sanction. (délibération du 8/09/2020)

Rappel : en cas de jour férié, la collecte est décalée au lendemain

AGGLOMÉRATION



VIE QUOTIDIENNE

Espace France Service

65 Place Delaporte - 02 33 69 28 05

msap.sthilaire@msm-normandie.fr

horaires du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 et 14 h - 17 h

Il délivre une offre de proximité à l'attention de tous les publics pour leurs démarches administratives. Il réunit plusieurs services :

• Un visio accueil

il permet de s'entretenir sur rendez-vous avec la CAF, la CARSAT, la CPAM et la MSA.

• L'espace numérique

02 33 69 28 58

emploi-ijssthalire@msm-normandie.fr

Il permet de réaliser les démarches en ligne via les sites institutionnels :
pôle emploi, CAF, CPAM, MSA, impôts, CARSAT, ANTS

• Le territoire Solidarité du Mortainais

02 33 69 28 00

(Centre médico-social)

• Le Centre Médico-Psycho Pédagogique

02 33 69 30 30

• Diverses permanences sur RDV

Enfance jeunesse

◆ Maison petite enfance « les Pitchouns »

02 33 79 46 10

◆ Lieu accueil enfants parents

02 33 79 46 10

◆ Relais assistantes maternelles

02 33 79 46 11

◆ Accueil de loisirs

02 33 79 33 76

◆ Pôle jeunesse

02 33 49 64 70

Culture Loisirs et Tourisme

◆ Ecole des Arts : musique, danse et théâtre 02 33 69 52 15

◆ Piscine spadium 02 33 50 54 30

◆ Ludothèque 02 33 69 00 96

◆ Médiathèque 02 33 50 75 20

◆ Point d'information touristique 02 33 79 38 88

Transports

◆ **Nomad car** (Manéo) c'est la solution pour votre déplacement (plaquette en mairie et sur le site).

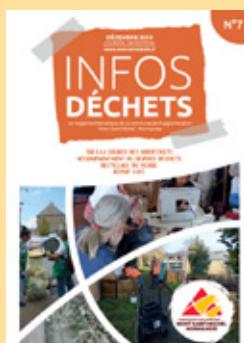
◆ **Navette St Hilaire** : cette navette est gratuite et accessible à tous (sauf scolaire). Des arrêts sur Grandparigny sont proposés sur la ligne A les lundis et jeudis (zones commerciale, médicale).

Différents guides pour la gestion de vos déchets sont disponibles :

Service déchets : 02 33 68 68 96

service.dechets@msm-normandie.fr

Site de l'Aggo : www.msm-normandie.fr



DÉCHETTERIE TRI SÉLECTIF

Du 15 avril au 14 octobre

	Matin	Après-midi
Lundi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Mardi		Fermée
Mercredi	Fermée	14 h - 17 h
jeudi	Fermée	14 h - 17 h
Vendredi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	9 h - 12 h	14 h - 17 h

Du 15 octobre au 14 avril

	Matin	Après-midi
Lundi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Mardi		Fermée
Mercredi	Fermée	14 h - 17 h
jeudi		Fermée
Vendredi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	9 h - 12 h	14 h - 17 h

les Réseaux

Assainissement

02 33 89 18 60

0 800 47 33 33

09 72 67 50 50

09 69 32 18 11

Gaz

EDF : dépannage

branchement

Depuis le 1er janvier 2025

votre interlocuteur

eau potable est



Contact :

09 69 39 56 34

Service urgence 7j/7 - 24h/24 :

www.veolia.com

CONSEIL MUNICIPAL

INVESTISSEMENTS

Rénovation énergétique de l'éclairage public

Rénovation de 19 luminaires vétustes et rénovation de 17 luminaires énergivores et vétustes.

Le SDEM propose d'assurer la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage de ces travaux. La participation de la commune pour ces travaux s'élève à 31 101 €. Une subvention au titre des amendes de police a été sollicitée.

Extension de la Mairie – création local à archives

Le coût total de cette opération est de 234 500 €. Une subvention DETR d'un montant de 46 900 € est accordée pour ces travaux.

Rénovation de l'ancien presbytère

Le coût de cet investissement est de 556 000 € HT. La commune bénéficie d'une subvention DETR de 165 900 € et d'un Fonds d'Investissement Rural de 120 000 €. Une subvention CEE a également été sollicitée.

Le Conseil Municipal a décidé de retenir les entreprises dont les offres sont économiquement les plus avantageuses, à savoir :

- Lot 1 Terrassement-maçonnerie-réseaux	Entreprise ROUSSEAU.....	203 677.31 €
- Lot 2 Charpente couverture	Entreprise FOUILLEUL.....	20 431.30 €
	(variante 2 avec conservation couverture)	
- Lot 3 Serrurerie	Entreprise METAL MER.....	19 573.00 €
- Lot 4 Menuiseries extérieures alu/fermetures	Entreprise SAS RETE.....	37 528.12 €
- Lot 5 Menuiseries intérieures	Entreprise L. PELE.....	24 857.25 €
- Lot 6 Isolation/Plâtrerie	SARL BREL.....	47 344.89 €
- Lot 7 Electricité/TV/telephone/VMC/Chauffage	SECAM BOUCE HARDY.....	44 428.00 €
- Lot 8 Production d'eau chaude/Plomberie	EURL FOUBERT.....	7 383.00 €
- Lot 9 Carrelage/Faïence/revêtement de sol	Entreprise Michel LAIZE.....	19 955.44 €
- Lot 10 Peinture	SAS DECO'STYL.....	9 432.20 €
- Lot 11 Espaces verts/Clôtures	Entreprise LAMBERT Gwenaël.....	7 195.30 €

Changement du chauffage de la mairie et de l'école

La mise en place de la chaudière hybride gaz/pompe à chaleur (95 300 €) sera effectuée au début des vacances scolaires. Différentes subventions ont été accordées pour cette opération :

- Fonds verts	22 689.00 €
- Prime CEE	7 081.82 €
- GRDF	3 000.00 €

Travaux de réfection des revêtements de voirie

Le programme de voirie concerne cette année « Le Chesnay », « L'Orberie », « La Croix Picot » et l'impasse de la Malicotière. La société EUROVIA Basse Normandie a été retenue pour un montant de 83 330.27 €.

SOLIDARITE NATIONALE

Attribution d'une subvention

Le Conseil municipal a décidé de faire un don de 2 000 € à la Croix Rouge en soutien aux victimes du cyclone CHIDO qui a dévasté l'île de Mayotte.

VIE SOCIALE ET EDUCATION

Associations

Le montant total des subventions versées aux associations en 2025 s'élève à 19 574 €

Ecole

Une subvention d'un montant total de 1 725 € soit 75 € par enfant a été versée dans le cadre de l'organisation de la classe de mer.

Dans le cadre d'un projet de jumelage d'éducation artistique et culturelle avec la DRAC dans le cadre de PARIGNY WALL, une subvention de 750 € a été versée à la coopérative scolaire.

Des participations aux projets de sorties pédagogiques d'élèves de Grandparigny, ont été accordées soit :

- 63 € à l'école Lecroisey pour un séjour à Paris de 3 jours pour 3 élèves de CE2
- 70 € à l'école Beauséjour pour une classe de mer à Mont-martin de 5 jours pour 2 élèves du CE2 au CM2
- 42 € à l'école Immaculée conception pour une classe Histoire au Puy du Fou de 2 jours pour 3 élèves de CE2
- 42 € à l'école Immaculée conception pour une classe littérature à Plouha de 3 jours pour 2 élèves de CP – CE1

Dans la continuité de la sécurisation de la cour de l'école, dans le cadre du fonds interministériel de prévention de la délinquance 2025 – volet sécurisation des établissements scolaires, le portail et la clôture situés en parallèle de la rue St Berthevin-RD 977 vont être changés pendant les grandes vacances des enfants. Coût de l'opération : 16 948.95 €. Une subvention à hauteur de 50 % est attendue.

Chéquier Loisirs

Compte tenu de son succès le conseil municipal a décidé de renouveler ce dispositif et de l'ouvrir aux associations qui ont leur siège social au sein du territoire de l'Agglomération. Les enfants peuvent ainsi profiter des activités de toutes ces associations.

En 2024-2025, 150 chéquiers ont été vendus

ADHESION

Fondation du Patrimoine

Il a été décidé d'adhérer à la fondation du Patrimoine (200 € pour 2025) afin de soutenir cet organisme qui a déjà apporté une aide financière en 2024 pour la restauration du tableau de l'église de Milly et le diagnostic de l'église de Chèvreville.

Convention avec l'Eco-organisme CITEO

Le Conseil Municipal approuve la convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus avec CITEO (période 2025-2027)

BUDGET 2025 (Voir page suivante)

Information sur les taux d'imposition

Les valeurs locatives cadastrales, servant de base d'imposition, sont revalorisées par l'Etat au moyen d'un coefficient forfaitaire qui tient compte de l'Indice des Prix à la Consommation Harmonisé. La loi de finances 2025 fixe l'augmentation des bases locatives à 1.68 %.

MAIS nos taux communaux restent inchangés depuis 17 ans

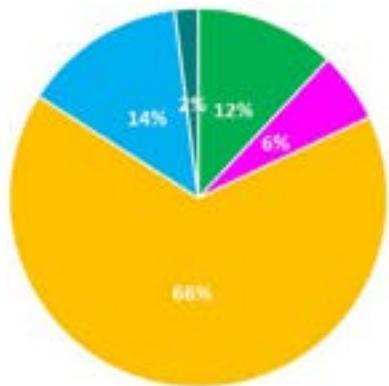
Taxe habitation (résidence secondaire) : 9,14 %

Taxe foncière sur bâti : 37,95 %

Taxe foncière sur non bâti : 19,48 %

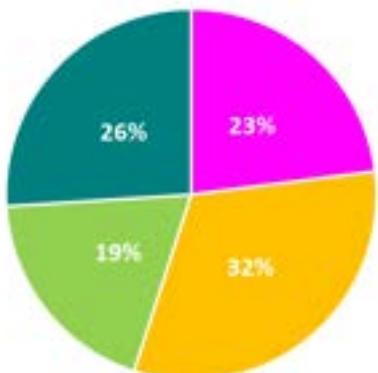
BUDGET

Dépenses d'investissement



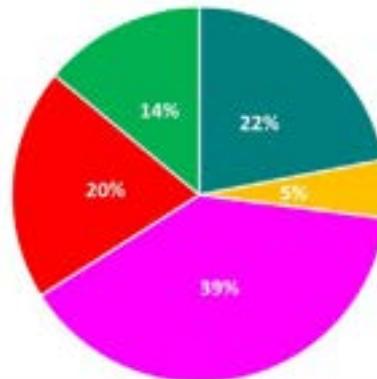
- Immobilisations en cours :**
voirie / constructions / divers : 1 669 895 €
- Programme voirie : 110 000 €
- Travaux publics divers : 141 544 €
- Rénovation presbytère Parigny : 666 000 €
- Couverture salle Chèvreville : 69 100 €
- Mairie Parigny : 240 000 €
- Chauffage Mairie-Ecoles : 108 000 €
- Bâtiments et logements communaux des 4 communes : 102 000 €
- Aménagement terrain Milly : 53 000 €
- Eclairage public et effacement réseaux (SDEM) : 180 251 €
- Immobilisations corporelles et incorporelles :** 140 606 €
(Agencements, matériels, équipements, informatique, signalisation, illuminations, ...)
- Solde reporté :** 352 872 €
- Opérations patrimoniales :** 41 060 €
- Remboursements d'emprunts :** 308 700 €

Dépenses de fonctionnement



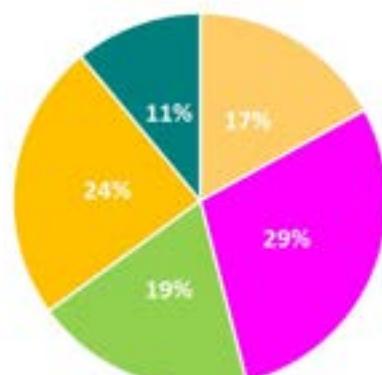
- Charges à caractère général :** 667 614 €
(Alimentation, énergie, contrats de maintenance, entretien de bâtiments, réseaux et voirie, frais divers)
- Charges de personnel :** 930 000 €
(salaires, charges sociales)
- Virement section investissement :** 551 000 €
- Autres charges de gestion :** 740 126 €
(budget lotissement, versement à l'état, subventions, indemnités élus, écoles, CCAS...)

Recettes d'investissement



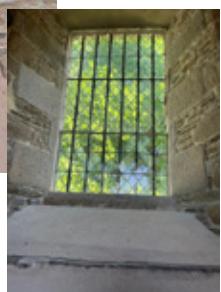
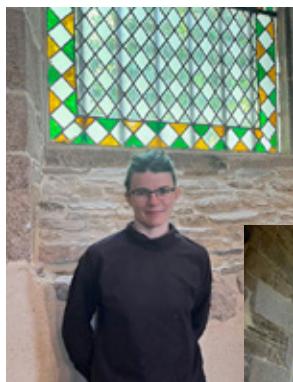
- Autofinancement :** 551 000 €
- Opérations d'ordre et financières :** 131 060 €
(Immobilisations, opérations patrimoniales)
- Dotations :** 982 739 €
(FCTVA, couverture déficit, taxes)
- Subventions :** 491 135 €
(Etat, Département, Agglo)
- Emprunt et dettes :** 357 200 €

Recettes de fonctionnement



- Excédent antérieur reporté :** 487 448 €
- Impôts directs locaux :** 845 254 €
- Taxes :** 558 112 €
- Dotations et participations :** 694 476 €
- Produits de gestion et de services :** 303 450 €
(locations salles et logements, cantine)

TRAVAUX



Milly

Rencontre avec Aurélie Haugeard, qui procède à la restauration de 2 vitraux dans l'église.

Originaire de St Marc le Blanc (35), Aurélie, 34 ans, a été élue meilleure apprentie de France en 2014. Armée d'un CAP arts et techniques du verre – option vitrail, elle est partie en Angleterre de 2017 à 2021 et a participé à la découpe des verres du vitrail de l'abbaye de Westminster lors de la commémoration des 60 ans du règne de la Reine Elisabeth.

En 2024, au cours de la 1ère édition de « 101 femmes entrepreneurs », Aurélie a terminé 1ère pour le département de la Manche et a été reçue à cette occasion à Matignon.

Installée depuis 1 an ½ au lieu-dit « La Bambière » sur St Hilaire, Aurélie est à votre disposition pour la restauration de vitraux, plaques funéraires, création de luminaires ou de bijoux avec les chutes de verres réutilisés. Elle propose également des stages d'initiation sur le travail des vitraux à la demande.

Contact : 06 77 87 32 61 - site : www.vitrarius.fr



Martigny

L'espace « famille » a été réaménagé au niveau du cimetière de MARTIGNY. Il permet aux familles d'être à l'abri si besoin, de s'asseoir et de prendre connaissance d'informations au niveau du panneau d'affichage. Le mur vient d'être repeint par les employés communaux.



Parigny

Rénovation ancien presbytère

L'ancien presbytère, rénové il y a de nombreuses années en salle de convivialité, n'est plus ouvert au public pour des raisons de sécurité. La municipalité a décidé d'effectuer les mises aux normes nécessaires. Ce beau bâtiment en pierre est le seul patrimoine de la commune déléguée de Parigny. Sa rénovation va permettre de proposer à l'étage deux nouvelles salles de réunions aux associations tout en poursuivant l'activité de location au rez-de-chaussée pour des événements familiaux. Le coût du projet est de 556 000 €, hors honoraires architecte. Ces travaux d'isolation, VMC, radiateurs à inertie de nouvelle génération, éclairage LED et changement de toutes les menuiseries intérieures et extérieures vont permettre un gain énergétique d'environ 67 %.

Lundi 16 juin, M. Patrice GARNIER et Mme Marie-Claude HAMEL ont procédé à la signature du contrat FIR avec M. Jean MORIN, président du Conseil Départemental et M. Jacky BOUVET, Conseiller départemental du canton de Saint-Hilaire-du-Harcouët. La commune va bénéficier d'une subvention Fonds d'Investissement Rural de 120 000 € pour ce beau projet.

Le beau bâtiment en pierre du presbytère



Remplacement de la chaudière gaz de l'école et la mairie



Ce jeudi 19 juin, en mairie de Grandparigny, M. Patrice GARNIER, Maire, et Germain ECOLIVET, délégué territorial Manche de GRDF, ont procédé à la signature d'une convention de partenariat dans le cadre du remplacement de la chaudière gaz de l'école (7 classes) et de la mairie en cours d'extension par un système hybride performant, alliant efficacité énergétique et réduction de l'empreinte carbone.

Un équipement pilote dans le département : une première convention de partenariat dans le cadre du remplacement de la chaudière gaz de l'école (7 classes) et de la mairie en cours d'extension par un système hybride performant, alliant efficacité énergétique et réduction de l'empreinte carbone. Un équipement pilote dans le département : une première

avec le Syndicat Départemental d'Energie de la Manche. Cette chaudière hybride permettra de réguler automatiquement l'énergie mobilisée, en fonction de la température extérieure et des besoins. En hiver, quand la consommation est forte, c'est le gaz qui prendra le relais pour soulager le réseau électrique. La puissance passe de 100 kwh à 70 et il est prévu 15 à 20 % d'économie par an en énergie primaire. La mise en place de cet investissement de 95 300 € est confiée à l'entreprise locale SECAM. La commune bénéficie d'une subvention directe de GRDF de 3 000 € à laquelle s'ajoute 22 689 € via le Fonds vert soit un soutien total de 27 689 €. Parigny devient ainsi une vitrine expérimentale d'un modèle de chauffage intelligent, écologique et local.

Aménagement du dernier carré du cimetière

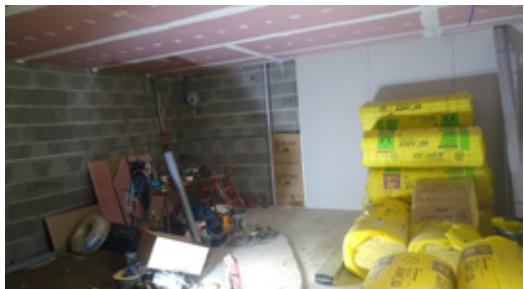
végétalisé avec allées en dalles recyclées gravillonnées et perméables.

La pose de gabions et garde-corps finit cet aménagement.



Extension de la mairie

Création d'un local à archives et de deux bureaux. Achèvement des travaux prévus fin juillet.



Les travaux de voirie 2025



Chemin de l'Orberie
PARIGNY



Route de la Croix Picot
PARIGNY



Impasse de la Malicotière
PARIGNY



Chemin du Chesnay
MILLY



ACTUALITÉS ET INFOS



Dispositif Argent de poche

Ce dispositif concerne les jeunes de Grandparigny âgés de 16 à 18 ans non révolus. Chaque jeune effectue un chantier sur 4 matinées de 3h au niveau des espaces verts, des salles communales ou de l'école et perçoit une indemnisation totale de 60 €. Ces chantiers se déroulent au cours des vacances scolaires d'avril, juillet, août et octobre. Pour 2025, Louison et Théo ont été accueillis du 7 au 11 avril pour des travaux aux espaces verts. Pour la période du 7 au 11 juillet, Lucas sera accueilli aux ateliers et Alexis et Louane participeront à des travaux de ménage à l'école. Louane qui devait venir pour le ménage de l'école n'est pas venu, il n'y a qu'Alexis de présent à l'école cette semaine pour le ménage.



Université inter-âge

Année 2025/2026 : Reprise le lundi 6 octobre 25

Nombreuses activités : langues (anglais, allemand, espagnol), histoire du Mortainais, géopolitique, bureautique, aquagym, sophrologie, arts appliqués, ateliers (mosaïque, dorure, calligraphie, expression théâtrale), œnologie, photographie, expression corporelle, pilates, yoga, bridge, golf, randonnées pédestres.

Nouveauté : langue des signes, atelier poterie et Italien

Conférences le vendredi après-midi.

Inscriptions ouvertes à tous sans conditions d'âges ni de diplômes

Adhésion 2025-26 : 150 €

Renseignements sur le site <https://www.uiamortainais.fr>

Pré-inscriptions en ligne à partir du 1er Septembre et **inscriptions le mardi 23 septembre** au Cosec de Mortain.

Les activités ont lieu majoritairement au Forum de Mortain mais aussi à St Hilaire (Aquagym et Sophrologie)

Contact UIA :

uiamortainais@gmail.com
ou par tél au Forum 02 33 19 08 98

La rentrée se prépare !



Chéquier loisirs

Afin de favoriser l'accès au sport, à la culture et aux loisirs en général, la municipalité de Grandparigny propose un dispositif d'aide destiné :

- aux enfants scolarisés de la maternelle au CM2 à l'école de Parigny,
- aux enfants scolarisés dans les écoles à proximité et domiciliés à Grandparigny

Ce dispositif se présente sous la forme d'un chéquier, dénommé « Chéquier Loisirs » d'une valeur de 30 € (10 chèques de 3 €) qui est remis aux enfants contre une souscription de 3 €.

Ils peuvent être utilisés auprès des associations sportives partenaires mais également au cinéma, au Spadium, à l'école de danse, musique, l'OC2S ...

A noter que ce dispositif est ouvert désormais aux associations qui ont leur siège social au sein du territoire de la Communauté d'Agglomération Mont Saint Michel-Normandie. Des permanences sont fixées en mairie les jeudis 4, 11 et 18 septembre 2025 de 16 h 30 à 18 h 15.

Merci de vous munir du livret de famille et d'une attestation de domicile.



La boussole des jeunes

La boussole des jeunes est un dispositif mis en place par l'Etat pour venir en aide aux jeunes de 15 à 30 ans dans différents domaines : l'emploi, la formation, le logement, la mobilité internationale et prochainement la santé. Cette plateforme numérique peut vous aider à retrouver des informations, des aides et peut vous mettre en relation avec des professionnels pour pouvoir échanger sur vos questionnements autour de ces sujets.

Connecte-toi sur : boussole.jeunes.gouv.fr

1- Entre ton code postal

2- Sélectionne le domaine concerné par ta recherche

3- Remplis un questionnaire qui t'aidera à avoir les infos qui te correspondent

4- Découvre tous les services à ta disposition

En deux minutes, trouve les bonnes personnes pour répondre à tes questions. Si tu le souhaites, un professionnel te recontacte dans les 7 jours maximum pour t'accompagner dans tes démarches. Tout est gratuit et près de chez toi alors n'hésite plus et fonce trouver les informations qu'il te manque !

ACTUALITÉS COMMERCIALES

Lysadis a repris les Ets Landri



Le 1er février dernier, Lysadis a officialisé le rachat des Ets Landri. « Cette acquisition s'inscrit dans une stratégie de développement ciblée et raisonnée », explique Solenn Guyet, dirigeante de Lysadis.

Implantée depuis 62 ans à Parigny, l'entreprise Landri a été gérée par Joseph et Louise Landri puis par leur fils Jean. 62 années au service d'une clientèle agricole et de particuliers du Sud-Manche et des départements limitrophes.

Lysadis est spécialisé dans la vente de produits pour le jardin, la maison et l'animalerie. L'entreprise possède, outre celui de Parigny, un magasin à Brécey et quatre en Ille-et-Vilaine. A travers la reprise des Ets Landri, la direction de Lysadis souhaite maintenir l'activité locale autour du projet agricole et développer la clientèle de particulier.

« Nous avons pour projet de développer de nouvelles propositions commerciales pour le grand public, comme l'animalerie, le jardin, ainsi que de renforcer le pôle motoculture et notamment la pose des robots. Nous souhaitons également conserver le professionnalisme et l'équipe en place. »

12 salariés travaillent au magasin de Parigny et un responsable de site est en cours de recrutement. « Nous avons une volonté claire de préserver le savoir-faire et les relations de confiance locales, ajoute Solenn Guyet. Lysadis reste fidèle à son modèle de magasin à taille humaine, avec accueil, conseil personnalisé et engagement local ».

NOUVELLE ENSEIGNE sur PARIGNY



Cette nouvelle enseigne est disponible pour la réparation d'impact ou le remplacement total de tous les vitrages pour véhicules de particuliers ou professionnels (poids lourds, bus, engins agricoles, camping-car). Un véhicule de courtoisie est mis à disposition du client le temps du dépannage.

Cet enseigne vous accueille du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h et le samedi matin sur rendez-vous au 02 59 16 42 50. Des points relais sur Villedieu, St-Rémy (14) et Domfront (61) sont également à votre disposition.

L'été est là ! le n° national 0 800 400 200 vous orientera vers le FRANCE PARE-BRISE le plus proche de votre lieu de vacances.

Teba projette d'agrandir son atelier de découpe

Le groupe Teba que dirige Augustin Becquey, a un projet d'agrandissement de son atelier de découpe et transformation de viande de Grandparigny.

Augustin Becquey a racheté Teba et Teba Pail (53) en juillet 2021. Engagé dans le projet de relancer l'abattoir de Grandparigny, il a été sollicité par les mandataires judiciaires et le commissaire au développement productif pour étudier la possibilité de reprendre l'abattoir de Carentan. La reprise de l'abattoir de Carentan par le groupe Teba a été validée par le Tribunal de commerce le 14 avril dernier.

Le dossier de réouverture de l'outil d'abattage de Grandparigny est refermé en l'état actuel. Teba souhaite poursuivre le développement de ses prestations de services aux éleveurs et réfléchit à un projet d'agrandissement de son atelier de découpe et transformation de viande. Situé dans les bâtiments de l'abattoir de Grandparigny, l'atelier emploie 35 salariés. « Nous nous donnons du temps - environ deux ans - pour pouvoir concrétiser ce projet, explique Augustin Becquey.

Nous envisageons notamment d'ouvrir un centre d'allottement pour regrouper des animaux (bovins, ovins, porcs essentiellement) et les envoyer à l'abattoir de Carentan ou à celui de Pré-en-Pail, propriété du groupe Teba.

Nous projetons par ailleurs d'agrandir l'atelier de découpe afin d'améliorer les conditions de travail du personnel et de s'adapter à la demande en nous permettant de traiter davantage de viande ». Le groupe Teba est présent sur quatre sites : deux abattoirs, Carentan et Pré-en-Pail (53) et deux ateliers à Grandparigny et Puceul (44).

Les salariés des ateliers font de la découpe de viande de porcs, ovins, caprins, bovins, veaux, en prestation de service pour des éleveurs qui travaillent en circuit court, de la Somme à la Vendée. « A Grandparigny, nous fabriquons des steaks hachés et des saucisses, à Puceul, des plats cuisinés et de la charcuterie en bocaux stérilisés ». La cantine de l'école de Grandparigny propose une fois par mois du steak haché bio. La viande provient du Gaec des Fermiers de Moulines et est transformée chez Teba. « Le but est de proposer une viande de qualité, bio et locale », indique Patrice Garnier, maire de Grandparigny.

Depuis le 23 juin, la franchise FRANCE PARE-BRISE s'est installée sur la commune de PARIGNY, juste en face du garage Citroën.

A sa tête, M. Stéphane DIEMMI, 51 ans, responsable également sur les sites de Marcey-les-Grèves, Granville, St Georges des Groseillers et Vire. Cet entrepreneur a démarré cette activité dans le 92 en 2011 puis s'est installé dans la région en 2015 pour une meilleure qualité de vie et pour rejoindre sa famille.

LA FLAMME DE LA NATION ARRIVÉE À MILLY

Le 30 avril 2025, Patrice Garnier, Maire de Grandparigny, Alcide Gazengel président des UNC AFN de Milly, et Guillaume Picot, secrétaire, sont partis en direction de Paris pour une mission bien particulière, celle d'assister à la cérémonie de ravivage de la flamme sous l'Arc de triomphe et de ramener la flamme de la nation dans notre commune pour la cérémonie du 8 mai.



Ils avaient rendez-vous à 18 h 30 à l'Arc de triomphe sur la tombe du soldat inconnu. La cérémonie à laquelle ils ont assistés est une cérémonie bien préparée puisqu'elle est exécutée tous les jours à 18 h 30 depuis le 11 novembre 1923, date à laquelle la flamme a été allumée pour la première fois par André Maginot, alors ministre de la Guerre.

Cette cérémonie commence par la mise en place du drapeau de « La flamme », puis tout le monde se met en place et le texte « La flamme » est lu. Le dépôt de gerbe effectuée, la flamme est ravivée grâce au glaive. C'est alors que résonne la musique militaire « Aux morts » suivie d'une minute de silence et enfin de la Marseillaise. Les participants sont invités à signer le livre d'or et la sonnerie « Hymne au Soldat Inconnu » retentit. La cérémonie se termine sur le départ du drapeau de La flamme. Ce cérémonial n'a jamais cessé depuis, même lors de l'occupation.

Après avoir assisté à cette cérémonie, M. Alcide Gazengel, M. Guillaume Picot et M. Patrice Garnier ont pu recevoir la flamme de la nation qu'ils ont ensuite ramenée dans notre commune pour la cérémonie du 8 mai à Milly.



Cérémonie du 8 mai

La cérémonie célébrant les 80 ans de la fin de la seconde guerre mondiale de Milly fut riche en émotion.

A 10h30, les membres de l'association UNC AFN de Milly se sont rassemblés pour partir en cortège en direction de l'église.

Lors de la messe qui débutait à 11h, 40 bougies représentant les 40 soldats partis au front depuis Milly furent allumées. Un geste symbolique pour faire reculer l'oubli. Puis à 12h, la cérémonie patriotique a débuté devant le monument aux morts.

La flamme alors rapportée de Paris fut ravivée. Ce fut un geste fort en émotion qui avait pour vocation de rappeler que la paix est précieuse mais fragile.

Mme Marie-Claude Hamel a alors décoré deux porte-drapeaux : M. Yves Hamon et M. Henri Pinson.

Un apéritif a été offert par la municipalité suivi du repas organisé par l'association des anciens combattants.

En soirée, deux films sur la guerre réalisés par le Ciné-vidéo-photo club de Saint-Hilaire pour le 50e anniversaire du débarquement ont été diffusés à la salle polyvalente de Milly.

Les témoignages poignants de M. Roland Cudeloup, Mme Eliane Maurai et M. Alcide Gazengel, président des AFN de Milly, ont été écoutés avec grande attention par les personnes présentes.

A la fin de cette journée du souvenir, M. Alcide Gazengel a éteint la flamme du souvenir.



CÉRÉMONIES DU 8 MAI

Parigny



La commémoration du 8 mai de Parigny a débuté par la lecture du message du ministre des armées par M. Patrice GARNIER, suivi du dépôt d'une gerbe de fleurs au monument aux morts en présence des anciens combattants de la section de la commune.

M. Roland Chaduc, Président de l'UNC de Parigny, a ensuite décoré les 7 nouveaux soldats de France : Joël Galopin, Jacky Houstin, Jacky Lemarchandel, Michel Lévéque, Joël Lesénéchal, Jérôme Desgranges et Jean-Yves Dufour.

Martigny



En compagnie de la section des AFN de Martigny, Monsieur Piel a présidé la commémoration du 8 mai en sa commune.

Chèvreville



Au cours de cette cérémonie, M. Gilbert DANIEL a lu un discours fort pour rappeler que le devoir de mémoire est important et qu'il ne faut pas oublier ces soldats morts pour que les français soient libres aujourd'hui.

Retour en image

Parigny



Chèvreville



Martigny

Milly

Au cours des cérémonies des voeux, chaque maire a fait un bilan de l'année passée et a présenté les projets à venir. Ils en ont également profité pour remercier les associations qui œuvrent au dynamisme de la commune

Le 14 janvier dernier, lors de la cérémonie des voeux de Saint-Hilaire-du-Harcouët, Gilbert Daniel, maire délégué de Chèvreville, a été félicité et honoré par toute l'assemblée. Il lui a été remis la médaille de vermeil du mérite sportif pour plus de 30 ans d'engagement cycliste par Nicolle Delarue, présidente du comité départemental et le président du comité cycliste de Normandie, Bernard Sineux.



Samedi 19 avril, 60 enfants ont participé à la chasse aux œufs organisée par l'association Parigny s'Anime dans le parc du château de Parigny



Le 3 avril, le club Gym Détente a organisé une marche départementale. Pour l'occasion, M. Pascal Dupard, président du CODEP-EPGV a tenu à remettre à Mme Joëlle Jouenne une médaille pour ses 32 ans de présidence et de bénévolat au sein du club Gym Détente

Apérotomanie



Le mercredi 21 mai, la Communauté d'Agglomération proposait, en collaboration avec la cidrerie des vergers de l'Yvrande de Grandparigny et la compagnie Derezo, un apéro-théâtre.

Considérant la météo incertaine, cette animation a eu lieu à la salle de Martigny.

Une visite commentée de la cave de la cidrerie était proposée 30 mn avant chaque séance.

Véritable rituel de la vie sociale, l'apéritif est devenu ici une expérience théâtrale et culinaire inédite.

Les interprètes ont en effet préparé en direct des mets inspirés de récits et d'anecdotes qui ont été ensuite partagés avec le public. Un moment de gourmandise et d'échange qui a ravi le public présent.

Fête de Chèvreville

Depuis 25 ans, le comité des fêtes de Chèvreville organise diverses courses cyclistes.

Au programme de ce dimanche 22 juin :

- des épreuves cadets et minimes le matin
- et une épreuve toutes catégories l'après-midi
- suivi de la cérémonie de remise des prix.

Un marché de producteurs était également présent pour le plaisir de tous !



Daniel Mangeas a donné le départ de l'épreuve U17 (cadet) le matin



Podium et remise des récompenses

Pierres en lumières

L'édition 2025 de Pierres en Lumières, le 16 mai dernier, est sans aucun doute un beau succès puisque plus de 200 personnes ont assisté à la mise en lumière de l'église, du pigeonnier et du château de Parigny.

Le public, accueilli par M. le Maire et la commission socio-culturelle, place de l'église, s'est vu conter l'histoire et le patrimoine de l'église de Parigny par Mme CAHU.



Mme FAUCHON DE VILLEPLEE, propriétaire du château, a accueilli le nombreux public au pied du pigeonnier illuminé et a conté l'histoire de celui-ci.

La visite s'est prolongée par un circuit autour du château mis en lumière.

Le public a pu apprécier le parc du château, ses dépendances et a finalement été émerveillé par l'illumination finale du château avec son et lumières, tout cela finement orchestré par l'entreprise DECIBELS.



Puis, l'atelier vocal de l'école de musique de Mortain, dirigée par Mme Céline QUILBEC, nous a offert un merveilleux concert d'une grande qualité sur le thème de la rose.

Le public s'est ensuite dirigé à pied vers le château.



Le spectacle s'est clos par un beau concert de percussions, groupe encadré par Sébastien AUGUSTE, enseignant également à l'école de musique de Mortain.

Nous tenions à remercier Mme FAUCHON de VILLEPLEE pour son accueil pour cette 1ère édition à Parigny.



Relais pédestre

Ce 29 juin, 20 équipes ont pris le départ du relais pédestre et parmi elles, 6 équipes de la commune de Grandparigny et de très beaux résultats obtenus, un grand bravo à tous !



L'équipe féminine de PARIGNY s'est hissée sur la plus haute marche du podium en 2 h 41 mn 57 s



L'équipe mixte de Martigny termine 1ère de sa catégorie



L'équipe masculine de Parigny termine sur la 2ème marche du podium



Très belle 2ème place également pour l'équipe féminine de Chèvreville



L'équipe masculine de Chèvreville occupe la 3ème place du podium



L'équipe mixte de Milly termine la course en 11ème position

RETOUR SUR LA FÊTE COMMUNALE ET LE SALON DES VINS ET DE LA GASTRONOMIE



Parigny s'Anime proposait deux randonnées pédestres cette année. Une le samedi après-midi et l'autre le dimanche matin, avec une participation de 38 personnes pour la 1ère et 42 pour la seconde, toutes les deux de 10 km



Parigny s'Anime et les membres bénévoles ont servi 429 convives lors de ce repas champêtre

Démonstrations culinaires

Plusieurs ateliers culinaires proposés au cours de ce week-end gastronomique : le chef du restaurant « A l'ardoise » a préparé des recettes composées des produits présents sur le salon, ce qui a certainement donné des idées aux amateurs de cuisine !



Vainqueurs du tournoi de pétanque organisé dimanche après-midi

Ce 17ème salon des vins, de la gastronomie et de l'artisanat est une belle édition puisque ce sont environ **1 200 visiteurs** qui ont salué le savoir-faire des **43 exposants** dont **19 producteurs** faisant partie intégrante de l'association « Vins et Gastronomie de France », association qui organisait en partenariat avec Parigny s'Anime ce salon le week-end des 10 et 11 mai derniers à la salle Roland Bernard.

SALON
& VINS
Gastronomie

D'ailleurs, nous avons pour l'occasion interviewé Franck TAVIAN, Président de l'association « Vins et Gastronomie de France », situé à CERCIE-EN-BEAUJOLAIS dans le département du RHÔNE

L'association, créée en juillet 1998, regroupe des producteurs passionnés par leur métier déjà, souhaitant développer une relation directe du producteur au consommateur.

Tous produisent eux-mêmes sur le domaine ou la ferme et assurent directement la vente de leur production.

L'association organise 10 salons par an, 5 de mars à mai et 5 de novembre à décembre.

Le reste de l'année est consacré au travail sur les vignes ou à la production des spécialités gastronomiques. L'association regroupe des viticulteurs de vins de différentes régions, pineau, cognac et des spécialités régionales telles que les gâteaux bretons, les charcuteries et fromages de Palavas-les-Flots, les pruneaux d'Agen, des terrines et rillettes de brebis de Savoie ou des brioches de Vendée par exemple.

L'association regroupe 1 producteur par région viticole et par spécialité gastronomique (pas de concurrence) et affiche un chiffre d'affaires de 60 000 €.

Le but de ce regroupement de savoir-faire est aussi de mutualiser les moyens. Ainsi, l'association a eu l'idée de mettre en place des points relais dans leurs structures pour rapprocher producteurs et consommateurs.

Le client peut venir chercher une commande passée auprès d'un producteur de l'association chez un producteur de sa région (appelé « livreur »), principalement pendant les périodes de salons (pas de coûts de livraison). Questionné sur l'évolution constatée au niveau de la consommation des vins, Franck TAVIAN nous indique que la consommation est stable mais il remarque que le consommateur recherche la qualité des vins.

La fréquentation des petits salons à taille humaine où l'échange est plus facile est quant à elle en hausse.



Une petite anecdote sur le salon de Grandparigny ?

Franck TAVIAN souligne que c'est le plus éloigné des salons mais aussi celui où il y a le plus de convivialité. Les producteurs sont logés chez les habitants et tout se passe très bien, des amitiés se sont liées depuis la 1ère édition en 2009.

Alors, le rendez-vous est donné les 9 et 10 mai 2026 à Franck TAVIAN et tous les producteurs pour d'autres moments de partage et de bonne humeur !!



À L'ÉCOLE !

Le carnaval de l'école : l'occasion pour tous les enfants, l'équipe enseignante, ATSEM et personnel scolaire de partager de bons moments tous ensemble !



A l'occasion du Festival DESSINATOR, 4 classes de l'école ont réalisé ces magnifiques productions.

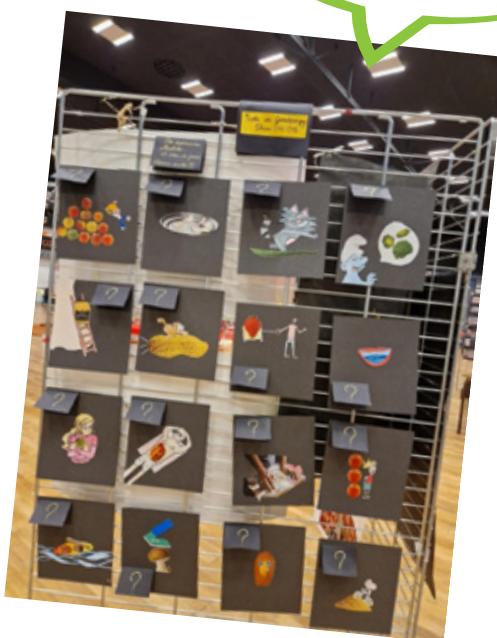
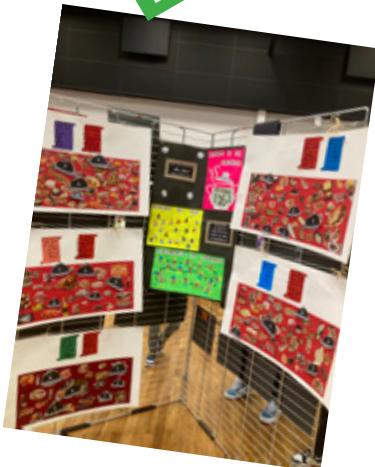
Travail de la classe de GS-CP sur un chef-d'œuvre de l'histoire de l'Art, « La laitière » peinture à l'huile sur toile réalisée vers 1658 par le peintre néerlandais Johannes Vermeer (1632-1675) reconnu pour ses nombreux tableaux de scène de vie de tous les jours, de portrait et de paysage.

Magnifiques réalisations des élèves.



Avez-vous trouvé les expressions cachées sous ces illustrations ?

La classe des TPS-PS a également participé à ce festival, bravo à tous !



Le travail des CE1-CE2 a également été exposé, dans le cadre du projet de l'OC2S « Bulle de temps » et l'intervention de Mookimax et Gaston, son personnage de BD

Projets culturels

Avez-vous remarqué la nouvelle fresque réalisée par les élèves du cycle 3 sur la voie verte ?



L'inauguration de cette œuvre avait lieu vendredi 16 mai dernier en présence des membres de l'association PARIGNY WALL et de l'artiste KASHINK.

Les élèves ont eu la chance de travailler avec l'artiste KASHINK pendant 2 semaines, en classe tout d'abord et sur la voie verte ensuite.

Ce projet éducatif autour de l'association PARIGNY WALL, composée de membres passionnés par l'éducation et l'art de la rue, permet aux jeunes de « cultiver l'art partout, pour toutes et tous ».

L'association est à la recherche de nouveaux sponsors pour des futurs projets, n'hésitez pas à les contacter.

Il est à noter que GRANDPARIGNY va prochainement être cité dans le guide européen du street art ! Merci encore à KASHINK pour sa gentillesse et son implication dans ce projet éducatif auprès de notre école.



La fête de l'école

Comme chaque fin d'année scolaire, les élèves, enseignantes, personnel de l'école et l'APE ont partagé une bien belle soirée conviviale. Au programme, spectacle des petits écoliers, nombreux stands de jeux autour de l'école et une restauration mise à disposition de tous. De bons moments pour tisser d'autres liens, un peu moins studieux ! Un grand merci à tous les bénévoles.



Sorties scolaires

Laëtitia Morin, Directrice de l'école, a organisé pour la 4ème année une classe de mer pour les élèves de CM2 au centre PEP Les Salicornes de Montmartin-sur-Mer du 12 au 16 mai. La participation financière de la mairie et l'APE a permis de réduire le coût à la charge des familles.



Le 17 mars, les élèves de CM1-CM2 ont eu la chance de participer à un escape-game au Mont-Saint-Michel organisé par les conseillères pédagogiques du sud-Manche ; l'occasion pour eux de découvrir des endroits non ouverts aux touristes : Notre Dame sous Terre, la salle Belle-chaise, la chapelle des 30 cierges, les cachots !

Les enfants en classe de MS se sont rendus au zoo de Champrépus le 12 juin. Ils ont pu vivre un moment privilégié avec les lémuriens en participant, avec la soigneuse, à la préparation de leur repas. Ils ont découvert le monde sauvage : le tigre, le panda roux, le flamant rose, la girafe, la loutre ... Beaucoup d'émerveillements et de rires au programme !

Sortie à la Chèvre rit à Granville pour les GS-CP et PS



Dans le cadre de la semaine de la petite enfance, la classe de TPS-PS a participé à une magnifique sortie pédagogique « Mes premiers pas à l'abbaye » du Mont-Saint-Michel le jeudi 20 mars

Le 24 juin, les classes de CE1-CE2 et CE2-CM1 ont découvert l'Abbaye de la Lucerne d'Outremer et son histoire, ont pratiqué de la sculpture sur pierre et effectué une petite randonnée dans la forêt jusqu'à l'if millénaire près de la chapelle.



SPORTS ET MOBILITÉ

Tous avec Paul Lapeira

Le fan club Paul Lapeira a organisé un déplacement aux Herbiers en Vendée pour les championnats de France de cyclisme le dimanche 29 juin pour encourager Paul.

Il a fait vibrer le fan club, échappé en solitaire pendant plus de 20 km, Paul s'est fait reprendre un peu avant la flamme rouge, "on y a cru" il a tout donné pour que son équipe remporte le titre pour la deuxième année consécutive.



Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique

Dans le cadre de son schéma directeur cyclable, la Communauté d'Agglomération Mont Saint Michel – Normandie lance, à titre expérimental, un dispositif d'aide à l'achat de vélo à assistance électrique (VAE). Ce nouveau coup de pouce s'inscrit dans la politique plus globale de transition vers des mobilités durables sur le territoire. Une aide de 200 € est proposée aux usagers du territoire pour l'achat d'un vélo à assistance électrique à partir du 1er juillet 2025.

Dans un contexte où ni le Département ni la Région ne proposent actuellement d'aide à l'achat, et où le bonus de l'Etat a pris fin en février 2025, la communauté d'agglomération se mobilise pour soutenir concrètement ses habitants.

Cette aide de 200 € vise à favoriser l'équipement des ménages en vélos à assistance électrique, notamment pour les trajets du quotidien.

L'aide concerne :

- Les vélos à assistance électrique classiques (VAE)
- Les vélos cargos à assistance électrique,
- Les vélos pliants à assistance électrique.

Les conditions d'obtention de l'aide :

Achat réalisé entre le 1er juillet et le 31 décembre 2025,

Le vélo doit être neuf,

L'acheteur doit résider sur le territoire de la CA Mont Saint Michel-Normandie,
Une seule aide par foyer fiscal,

Le dossier doit inclure une preuve d'achat (facture),

Renvoyer le formulaire d'attribution disponible sur le site internet de la Cté d'Agglomération (www.msm-normandie.fr - page Mobilité),



L'instruction des demandes se fera dans la limite de l'enveloppe disponible, selon l'ordre d'arrivée des dossiers complets.



Rezo Pouce

Rezo pouce est un dispositif mis en place pour rendre l'auto-stop et le covoiturage organisé et sécurisé pour les trajets du quotidien, gratuit pour les usagers et ouvert à tous (à partir de 14 ans sur autorisation parentale).

Comment ça marche ?

Rendez-vous sur le site internet rezopouce.fr, l'application mobicoop ou dans les points d'inscription physique (mairies, Espaces Publics Numériques, les espaces France services ou le forum du mortainais) pour s'inscrire.

Une fois inscrit, vous recevrez par courrier une carte de membre et, si vous êtes conducteurs, un macaron à apposer sur votre pare-brise.

Vous pourrez alors, à partir de ce moment-là, réserver un trajet sur l'application ou vous rendre devant un panneau Rezo pouce avec une pancarte de destination qui peut être imprimée sur le site internet.

Le conducteur avec un macaron Rezo Pouce s'arrête lorsqu'il croise une personne à un arrêt Rezo Pouce.

Les objectifs :

- Répondre aux besoins de déplacement des personnes les plus fragiles, des jeunes, des demandeurs d'emploi...
- Favoriser le covoiturage pour réduire son impact carbone au quotidien
- Partager un moment de convivialité
- Favoriser la solidarité

Alors n'attends plus, rends-toi sur le site rezopouce.fr ou sur l'application mobicoop et crée ton compte afin de pouvoir toi aussi rendre l'autostop et le covoiturage plus sécurisé !

Des arrêts vont être mis en place tout prochainement sur les quatre communes déléguées et seront reconnaissable grâce à des panneaux.



La toute nouvelle association Running des 3 Provinces (R3P) organise le

samedi 30 août 2025

la 1ère édition du **Parigny Running Show**

2 courses de 5 et 10 km seront proposées afin de permettre au plus grand nombre de participer. Le parcours empruntera en grande partie celui des foulées Parignaises organisées il y a quelques années. Les inscriptions sont ouvertes depuis le 1er juin sur Klikego. Pour conclure cette journée conviviale, le groupe de musique Antidote et le jeune DJ local Anthony Richet se produiront « place de la Douenne », où plusieurs foodtrucks et une buvette seront à disposition pour se restaurer. Cette jeune association dynamique communique beaucoup sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram (Running des 3 Provinces). R3P espère vous voir nombreux le 30 août, que ce soit pour courir, encourager les sportifs ou profiter de la soirée dans une ambiance chaleureuse.

Contacts : 07 67 84 24 05 (Brice DUFOUR) ou 07 68 69 32 96 (Florian DUPONT)



VENDREDI 17 OCTOBRE
Salle Culturelle PARIGNY

NOUVEAU SPECTACLE

Une soirée 100 % Goldman qui retrace tous ses succès des années 80 / 90

Billet : 25 € - concert debout

INFO & RESERVATION :

Mairie 02 33 49 14 15 ou animation@grandparigny.fr

BALADE MUSIQUE & PATRIMOINE

Dimanche 21 septembre

3 lieux et 3 styles de musique vous sont proposés ! Retenez d'ores et déjà cette date !



AFM TELETHON

Rendez-vous vendredi 5 décembre
Salle culturelle de PARIGNY



Rallye automobile
les 2 et 3 août

PARIGNY S'ANIME
Soirée cabaret
samedi 4 octobre



ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS

Associations sportives

Tennis Club

Président : **M. Yannick Stéphan** 06 49 11 32 99
Cours : jeunes et adultes

Raquette St Hilaire Parigny (RSH / ASP)

Président : **M. Emmanuel Piel** 07 71 10 32 21

Fan Club Paul Lapeira

Contact : fanclub.plapeira@gmail.com

Running des 3 provinces

Président : **M. Brice Dufour** 07 67 84 24 05
Parigny Running show : 30 août

Gym Détente Parigny

Présidente : Mme Joëlle Jouenne 02 33 49 29 41
Cours tous les mercredis à 16 h 30 et à 20h
Salle culturelle de Parigny

Parigny Country

Présidente : **Mme Marie-Christine Geslin** 06 76 58 98 31
Cours tous les lundis à partir de 18h30
Salle culturelle de Parigny

Entr'N Danse

Président : M. André LABRUYERE 06 83 72 63 79

Loisirs et animations

Commune de Grandparigny 02 33 49 14 15

Repas CCAS
• Parigny : 12 octobre
• Milly : 19 octobre
• Martigny : 26 octobre
• Chèvreville : 30 novembre
Balade Musique et Patrimoine : 21 septembre
Concert : 17 octobre
Sainte Barbe : 22 novembre à Martigny
Téléthon : 5 décembre

Parigny s'Anime Parigny

Président : **M. Michel Malvat** 02 33 49 50 56
Soirée Cabaret : 4 octobre

Arts et Loisirs Chèvreville

Président : **M. René Vaudou** 02 33 49 43 51

Chœur Floral Parigny

Présidente : **Mme Claire Costard** 06 76 90 38 72
Cours à 20 h - 1 jeudi par mois à Chèvreville

Comité des fêtes Chèvreville

Président : **M. Loïc Veillard** 06 06 53 58 65

Union Parignaise

Président : **M. David Laisné** 06 83 84 44 70

Sélune et l'Autre

Président : **M. Philippe GROS** 06 13 34 41 39

Séniors

Club de l'Amitié Milly

Présidente : **Mme Christiane Lanéelle** 02 33 69 31 54
• Concours de belote : 5 août
• Après-midi comique : 21 septembre
• Repas spectacle : 13 novembre

Club 3^{ème} âge Martigny

Présidente : **Mme Monique Piel** 02 33 48 05 45
Concours de belote : 3 septembre

Club de l'Age d'Or Parigny

Président : **Mme Ginette Guérault** 06 73 85 98 80
Jeux de cartes et marche tous les 2e et 4e mardi du mois
Concours de belote : 29 octobre
Repas de Noël : 6 décembre

Jeunesse

APE Parigny

Présidente : **Mme Christine Mitaine** 06 22 89 54 82
• Soirée grilles et chants de Noël : 12 décembre
• Participation au Téléthon : 5 décembre
• Vente sapins de Noël : 6 décembre

Anciens combattants

UNC AFN SF Martigny

Président : **M. Victor Lepeltier** 02 33 49 04 44
Concours de belote : 3 octobre

UNC AFN SF Milly

Président : **M. Alcide Gazengel** 02 33 49 00 68

UNC AFN SF Parigny

Président : **M. Roland Chaduc** 02 33 49 82 85



Chœur Floral

Présidente : Claire Costard

Il était une fois ...

Mercredi
17 septembre
à 18h30
à la salle
de Chèvreville

Création d'une association pour la sauvegarde du Patrimoine de Grandparigny

L'église est construite sur un imposant terre-plein contenu par des murs de soutènement formant un enclos surélevé. L'édifice est en plan en croix latine. A l'Ouest, un clocher, une nef avec un seul vaisseau, un transept saillant formant deux chapelles et un chœur flanqué au Nord d'une sacristie en appentis. Le chœur se termine par un chevet plat, aveugle. L'édifice présente une voûte lambrissée en berceau qui devait déjà exister à l'origine puisque l'édifice ne présente pas de contreforts ni d'autres organes d'épaulement. L'édifice est percé de larges baies en plein cintre datant probablement des XVII^e ou XVIII^e siècles. Le clocher occidental, de plan carré, est à double bâtière, avec flèche octogonale. Son portail et la fenêtre qui le surplombe sont typiques du XVI^e siècle, avec accolade et fleuron ; sans doute en provenance de la chapelle des Saint-Germain – avec toute une façade en pierre de taille sur les deux premiers niveaux – et réemployée lors de la construction du clocher. L'église est construite en schiste brun local et présente une maçonnerie de moellons bien équarris et régulièrement assisés.

L'église présente un mobilier en grande partie inscrit au titre objet classé (1975 et 1985) de style classique (XVII^e et XIX^e siècles)



Par délibération du 4 juillet 2024, un diagnostic de structure du bâtiment a été confié au cabinet GRYSEL, architecte. M. GRYSEL est venu présenter ce rapport le 15 mai dernier. Il permet de connaître l'état du bâtiment et de déceler les travaux d'urgence à réaliser. Il apparaît dans ce rapport que de nombreux travaux sont à effectuer pour préserver cet édifice. Le Conseil Municipal a décidé de continuer ce projet et de créer une association de sauvegarde du patrimoine via la Fondation du Patrimoine ayant pour but de permettre une collecte de fonds privés. Une réunion publique est d'ores et déjà programmée pour cela le mercredi 17 septembre à 18 h 30 à Chèvreville. Toutes les personnes intéressées sont bien évidemment les bienvenues !

Les principaux travaux envisagés :

- Sur le clocher, des travaux de maçonnerie, charpente, couverture et réseaux sont prévus en phase 1. Le démontage de la charpente de la flèche est nécessaire car son état est très préoccupant. Une restauration de la flèche, du beffroi et des planchers sont nécessaires.
- En phase 2, sur l'extérieur au niveau de la nef, transept et chœur, des travaux de maçonneries sont à prévoir ainsi que la restauration de la charpente, une révision lourde de la couverture et la restauration des vitraux.
- En phase 3 seraient effectués des travaux de maçonneries intérieures, de la menuiserie, ébénisterie, une remise aux normes des réseaux et chauffage et une mise en accessibilité de l'enclos.



La problématique de l'enrobé bitume qui vient jusqu'en pied de mur est à relever.

Il s'agit d'un revêtement non perspirant : l'humidité contenue dans le sol ne trouve son chemin qu'à travers les murs de l'église qui se retrouvent ainsi saturés.